

Août 274 ; les Empereurs des Gaules enchaînés **Ce qu'évoquent quelques monnaies découvertes à Granville.**



Monnaie Tétricus Ier (photo Numisa.net)



Monnaie Tétricus II (photo MASHopcoins)



Parmi les monnaies antiques découvertes à Granville figurent plusieurs pièces de bronze à l'effigie de Tétricus, Empereur des Gaules. Ces piécettes sont des monnaies d'imitation, ce qui signifie que, loin d'être de la fausse monnaie stricto sensu, elles ont été frappées dans un atelier monétaire local et ne portent donc pas la marque distinctive de tel ou tel atelier monétaire impérial dont elles imitent les types officiels.

Sur l'avvers, la tête de l'Empereur est figurée de profil, avec un visage barbu pour Tétricus Ier et imberbe pour Tétricus II, et un nez droit nettement tracé. Son front est ceint d'une bandelette nouée derrière la tête et dont on aperçoit les rubans flottants. Cette bandelette, en lin blanc, est une marque royale très anciennement utilisée en Orient et dont l'usage persiste dans l'Antiquité romaine, souvent comme symbole d'une haute dignité impériale, notamment le titre de *Caesar*. Certains y voient l'ancêtre des fanons, larges rubans qui pendent à l'arrière de la mitre des évêques. Sur les monnaies de Tétricus, cette bandelette est recouverte par une couronne de type radié. La couronne, en or, est faite de longues pointes qui représentent les rayons du soleil, autre attribut de souverains orientaux qui affirment ainsi la divinité de leur pouvoir, d'essence solaire et plus particulièrement, se référant à Apollon-Phoebus et ici, vraisemblablement à son avatar gaulois Bélénos.

Le revers des monnaies figure habituellement un génie anthropomorphe, aptère, debout, tenant un rameau. C'est un symbole de victoire tout autant que de paix retrouvée et, par l'absence d'ailes, de stabilité.

Mais quel est cet Empire des Gaules? Et, puisqu'on y a découvert ces monnaies antiques, Granville existait-elle donc à l'époque romaine?

L'EMPIRE DES GAULES ET SES EMPEREURS (260-274 ap. J-C)

Le général romain d'origine gauloise Postume (*Marcus Cassianus Latinius Postumus*), profitant de l'anarchie qui sévit à Rome, prend le titre d'Empereur en 260. Pendant neuf ans, tout en officialisant la sécession avec Rome, il étend son pouvoir sur la quasi-totalité des Gaules et une bonne partie de l'Espagne.

Après l'assassinat de Postume en juin 269 et le très bref règne de son successeur également assassiné, Victorin (*Marcus Piavonius Victorinus*), officier général des Prétoriens en poste à Trèves, est proclamé Empereur par ses troupes en août 269. Victorin règne sur l'Empire des Gaules qui s'étend désormais du *limes* de Germanie à l'Espagne comprise. Le règne de Victorin n'est pas de tout repos et il doit faire face, comme l'avait fait Postume, à plusieurs révoltes et dissidences. Il meurt assassiné en 271.

Tétricus (*Caius Puus Osulius Tetricus*), Sénateur et Gouverneur d'Aquitaine en poste à Bordeaux, s'honore du titre de César quand, en décembre 271, il est proclamé Empereur à Trèves par les Légions. Tétricus I^{er} associe à l'*Imperium Gallicarum* son fils, également César, Tétricus II. En 273 et 274 les deux co-Empereurs font inscrire dans la légende de leurs monnaies le titre de Consul. Tétricus renonce à régner sur l'Espagne, difficilement contrôlable, et rétablit la paix en Gaule. Aux limites de la Germanie, il assure son pouvoir en battant l'usurpateur Faustinus qui avait été proclamé Empereur par ses troupes de la province rhénane.

Mais un Empire des Gaules, dissident, est un affront intolérable pour Rome. En 274, l'Empereur Romain Aurélien (*Lucius Domitius Aurelianus Pius Felix Augustus* Empereur de 270 à sa mort en 275), qui avait déjà rétabli l'autorité de Rome dans plusieurs provinces, entre en campagne contre l'Empire des Gaules. L'armée romaine pénètre profondément en Gaule et les belligérants s'affrontent en avril ou mai 274 près de Châlons-en-Champagne lors de la Première Bataille des Champs Catalauniques (en 451 la Seconde Bataille des Champs Catalauniques voit l'armée fédérée du général romain Ætius battre définitivement la coalition de l'Empire des Huns d'Attila). L'armée gauloise est battue par Aurélien et Tétricus abdique, non sans avoir négocié sa reddition. C'en est fini de cette résurgence d'un Empire Gaulois.



L'empereur Aurélien

Aurélien, victorieux, rentre à Rome où il reçoit les honneurs du Triomphe. Dans le cortège qui défile dans Rome figurent, enchaînés, les deux Tétricus. Cependant, contrairement au sort funeste réservé aux vaincus, les deux Empereurs gaulois ne sont pas exécutés. Nantis du pardon de l'Empereur romain, ils font carrière dans la haute administration de Rome : l'Empire régénéré a besoin de cadres compétents. Les deux Tétricus sont peut-être même, selon certaines sources, nommés Consuls et Tétricus I^{er}, devenu Tétricus l'Ancien par opposition à son fils Tétricus le Jeune, est Correcteur d'Italie. Les deux Tétricus sont les seuls Empereurs, titulaires ou usurpateurs, de cette période agitée à ne pas mourir assassinés.

La *Pax Romana* n'est pas le mythique Âge d'Or des manuels scolaires de la III^{ème} République. L'Empire Romain, avant même la fin des Pestes Antonines de la fin du 2^{ème} siècle, se montre incapable de se réformer et de se gérer pacifiquement. Après la période de l'Empire des Gaules, l'Empire Romain subit de profondes mutations et se fractionne. Les historiens modernes parlent alors de Bas Empire.

LE PATRIMOINE ANTIQUE DE GRANVILLE : UNE REALITE IGNOREE ET MENACEE DE DESTRUCTION

Pour bien des auteurs granvillais, il n'y aurait aucune trace d'une présence romaine à Granville. C'est un *a-priori* qui ne repose que sur la méconnaissance des données archéologiques, lesquelles ne cessent de se compléter malgré l'absence de fouilles. Les données archéologiques –de la Préhistoire à l'Époque Contemporaine- sont très officiellement répertoriées par le Service Régional de l'Archéologie de Normandie et les sites les plus importants (EA – Entités Archéologiques) sont classés par commune et inscrits dans la base de données PATRIARCHE (PATRIimoine ARCHEologique) du Ministère de la Culture. On ne le répétera jamais assez : le patrimoine antique de Granville est digne d'intérêt et, en partie négligé par les services municipaux compétents, mérite mieux qu'une destruction aveugle.



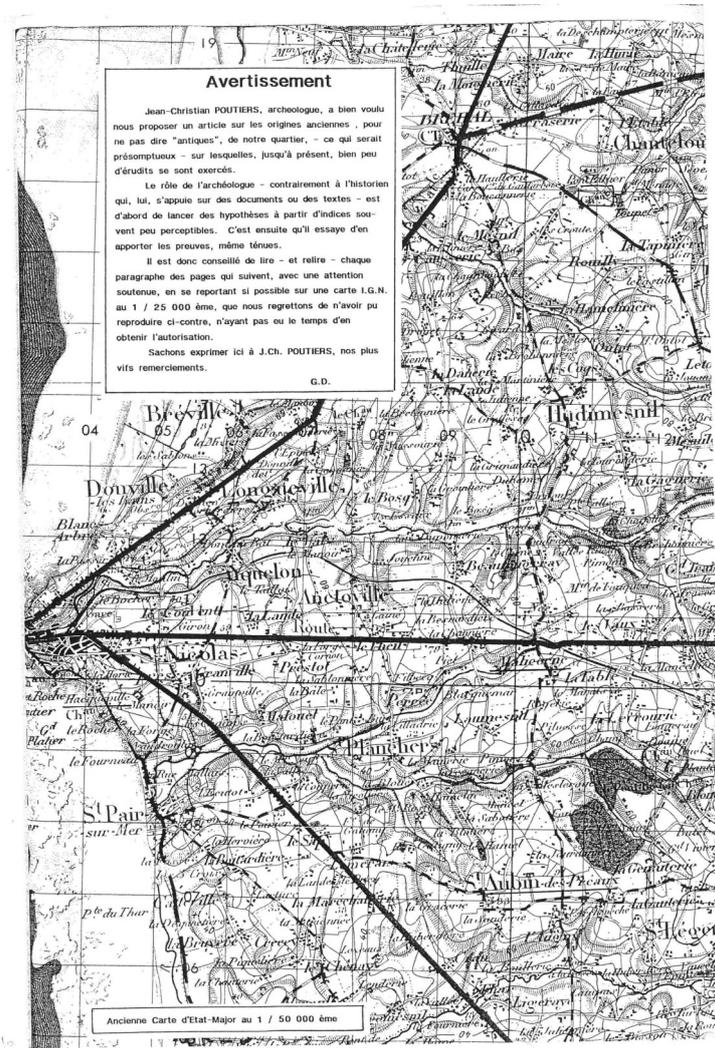
Céramiques gallo-romaines de Granville (EA 50-218-0032) - photo Vincent Aussedat

Il faut noter que les sites répertoriés ne concernent pas que le territoire granvillais continental tel qu'on l'entend habituellement : Chausey, bien que partiellement exploré, est particulièrement riche en vestiges archéologiques du Paléolithique Moyen à l'Époque Moderne. L'Âge du Fer et les Gaulois sont bien représentés à Chausey où l'on relève des sites d'occupation sur Grande-Île (EA 50-218-0087 et EA 50-218-0088), Aneray (EA 50-218-0064) et Le Grand Puceau (EA 50-218-0068). On a aussi répertorié des sites d'occupation gallo-romaine sur Grande-Île (EA 50-218-0033 et EA 50-218-0087). Ces sites sont moins directement menacés que ceux des zones urbaines et péri-urbaines de Granville, mais tout aussi fragiles.

UN VASTE RESEAU DE VOIRIES ANTIQUES

A Granville, la principale concentration d'occupation antique (EA 50-218-0032) correspond au Quartier des Houles. Le plan général de ce noyau de type urbain est, très classiquement, en **H** majuscule, suivant des axes à peu près nord-sud et est-ouest. La topographie accidentée infléchit de plus en plus ces axes au fur et à mesure qu'ils progressent dans les ruptures de pente.

Cet embryon de tissu urbain se prolonge dans l'arrière-pays granvillais en traçant un réseau orthonormé très régulier. Ce réseau est, encore de nos jours, clairement visible sur les cartes, en dépit des altérations cadastrales intervenues surtout dans les périodes les plus récentes (Saint-Germain-en-Laye, dépôt national des archives cadastrales).



**La cadastration antique sur la carte d'état-major
(tracé de Guy DODEMAN in J.-C. POUTIERS, *Aux origines de Granville :
entre voies antiques et vestiges gallo-romains*, Bulletin des Amis de Hacqueville, 1997)**

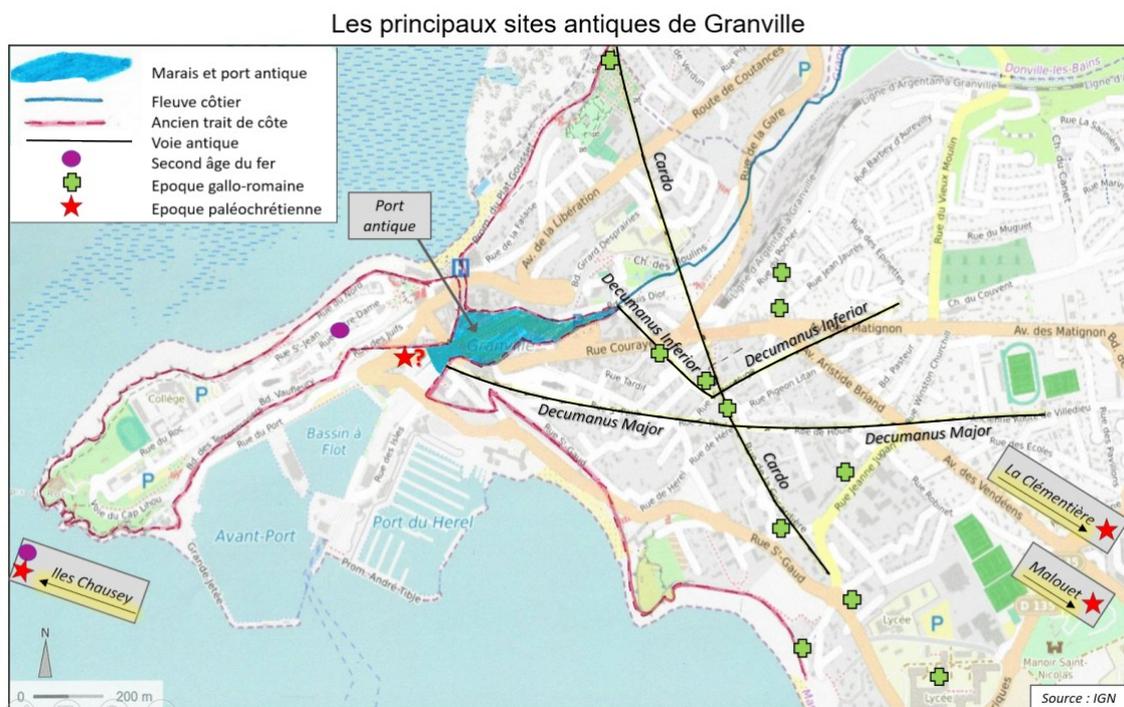
Les cartes de l'IGN au 1/50.000^{ème} permettent de retrouver le tracé des voiries antiques. On les complétera utilement avec les anciennes cartes d'état-major au 1/80.000^{ème} moins précises mais qui ne sont pas altérées par les zones récemment construites et le remembrement du territoire rural. Sur des dizaines de kilomètres, les voiries antiques perpétuent un parcellaire suivi aujourd'hui par bien des routes et chemins modernes, mais aussi par d'anciennes haies. Lorsqu'elles n'ont pas été effacées du paysage par un brutal remembrement, ces haies, dont le tracé a subsisté à la mise en place des enclosures médiévales, ont permis à notre bocage de conserver l'empreinte fossilisée d'une cadastration antique. C'est là une survivance tout à fait remarquable ... mais il y a plus encore.

En effet, la régularité géométrique de cette cadastration, au carré, et son module basé sur le pied drusien (333 mm), font inmanquablement penser à une centuriation.

La centuriation est une opération de colonisation militaire romaine consistant à distribuer des lopins de terre, tracés au cordeau, à des légionnaires vétérans qui quittent le service à l'issue de leur engagement. On fixe ainsi des hommes fidèles à leur Légion, et donc en principe politiquement sûrs. Les terres qui leur sont allouées sont mises en valeur "à la romaine" et les anciens légionnaires romains peuvent faire souche en prenant une épouse dans la population autochtone... qui est ainsi plus étroitement liée à l'Empire.

Enfin, c'est le noyau urbain du Quartier des Houles qui forme la base de cette vaste trame. La fondation de cette *Pars Urbana* est donc, selon toute vraisemblance, étroitement contemporaine de la centuriation.

LE NOYAU URBAIN ET LE PORT DE GRANVILLE DURANT L'ANTIQUITE



Plan de Granville antique (D. EBERENTZ & J.-C. POUTIERS)

Revenons à notre plan en **H** autour duquel s'articule tout le terroir granvillais. Ce **H** est dessiné par une voie nord-sud, le *cardo* et deux voies transversales est-ouest, le *decumanus major* (ou *decumanus magnus*) et la voie secondaire qu'est le *decumanus inferior* (la "voie d'enfer" puis "Denfert" de La Lutèce parisienne), le nom de *decumanus* signifiant à l'origine une voie de 4 m de large. La cadastration du terroir granvillais est le prolongement dans l'arrière-pays des deux *decumanus*.

Normalement, suivant l'immuable planification romaine, au carrefour du *cardo* et du *decumanus major* se trouve le *forum*, place publique où se tient la foire, c'est-à-dire notre moderne marché. Sur le bord du *forum* se trouvent le Prétoire (tribunal) et les bâtiments administratifs, ainsi que les principaux temples. Dans les petites villes où il n'y a pas de bâtiment spécifique pour l'accueillir, le Prétoire siège dans une salle polyvalente, la Basilique, qui sert aussi de marché couvert et de temple pour les religions qui n'ont pas d'édifice dédié à leur culte.

A Granville, le *cardo* traverse tout le territoire urbanisé ou destiné à être urbanisé, de Hacqueville au haut du cimetière Notre-Dame, en suivant la rue de La Cocardière, la rue du Puits de la Place et la moitié de la rue Molière. Au-delà, le tracé est perturbé par les voiries médiévales (bas de la rue Molière et rue du Rocher), et les terrassements de l'aménagement de la gare. La voie antique du *cardo*, continuant la même ligne droite, franchissait la vallée du Boscq et gravissait la pente de la rive droite (où se trouvent encore un chemin et un escalier) jusqu'au haut du cimetière Notre-Dame (EA 50-218-0014).

Le *decumanus (major)* suit l'ancienne rue de la Grande Houle (actuelle rue de la Houle) puis rue Saint-Paul et rejoint la rue Sainte-Geneviève, puis la rue des Pêcheurs, traverse en biais la rue Saint-Sauveur et emprunte la rue des Carosses qui s'arrête sur la rive gauche de l'embouchure du Boscq.

L'autre *decumanus* est lié à la cadastration rurale par l'ancienne route de Villedieu qui se continue par la rue du Docteur Benoît, l'ancienne rue de la Petite Houle (une partie de la rue Victor Hugo et la rue de la Fonderie), traverse en biais la moderne rue Couraye et descend par la rue du Val-ès-Fleurs jusqu'à l'actuel passage à niveau qui est sur l'emplacement de l'ancien rivage de l'embouchure du Boscq.

L'embouchure du Boscq, très large en cet endroit, correspond au port antique, entre les extrémités occidentales des deux *decumanus*. Une basse du Boscq permet d'avoir un mouillage qui n'assèche pas à marée basse. Cette basse, qui se transforme en lagune, devient "l'Etang" au Moyen Âge, puis "le Marais" à l'Époque Moderne. Des petits îlots (où sont enfouies les victimes de la peste de 1625-1626 et du choléra de 1832) y apparaissent sur les cartes des 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Ensuite, ce sont la canalisation du cours erratique du Boscq et le comblement du Marais (Cours Jonville) au début du 19^{ème} siècle. Et enfin, la couverture du Boscq et la construction partielle, sur la périphérie de l'Ancien Marais entre le 19^{ème} siècle et le milieu du 20^{ème} siècle. On peut suivre ainsi, au fil des siècles, l'envasement progressif du site portuaire antique, jusqu'à sa totale disparition.

Il est intéressant de noter que l'emplacement probable du *forum*, entre les deux *decumanus* et le long du *cardo*, a abrité une église médiévale (EA 50-218-0029). Peut-être s'agit-il de la persistance du sacré sur un emplacement privilégié pour l'édification d'un temple antique ? Un mur de cette église et plusieurs éléments architectoniques ont subsisté jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle (atelier de réparation de bicyclettes et motocyclettes). Puis une maison d'habitation a été bâtie sur ce site sans la moindre surveillance archéologique.